

NATIONS UNIES

Assemblée générale

CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
14e séance
tenue le
mercredi 22 octobre 1997
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 14e SÉANCE

Président : M. de ROJAS (Venezuela)

SOMMAIRE

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

i) DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/52/SR.14
5 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

97-82187 (F)



/...

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR: DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (A/52/92, A/52/112, A/52/139, A/52/153-S/1997/384, A/52/163, A/52/217-S/1997/507, A/52/284, A/52/318, A/52/447-S/1997/775)

i) DÉVELOPPEMENT CULTUREL (A/52/382, A/52/413)

1. M. CHILDE (Organisation de Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)) présente le rapport du Directeur général concernant l'exécution, au cours de la période 1994-1997, des activités de la Décennie mondiale du développement culturel et déclare que les mesures prises dans le cadre de la Décennie mettent en lumière le double rôle de cadre et d'élément moteur que joue la culture dans le processus socio-économique de développement humain durable. Comme l'a indiqué la Commission mondiale de la culture et du développement dans son rapport, le développement implique non seulement l'accès aux biens et services, mais encore la possibilité pour les êtres humains de choisir une façon de vivre ensemble qui soit complète, satisfaisante, riche et appréciée; il implique aussi l'épanouissement de la vie humaine dans toutes ses formes.

2. La Décennie a notamment obtenu les principaux résultats suivants : une sensibilisation aux liens réciproques entre culture et développement; la réalisation de progrès considérables en matière de rassemblement et de dissémination de connaissances méthodologiques et techniques qui permettent d'aborder le développement avec davantage de sensibilité pour les différences culturelles; la mise à exécution de plusieurs centaines d'initiatives à travers le monde qui démontrent le bien-fondé de cette démarche; la mise en place dans ce domaine de réseaux d'information, de projets de recherche et de projets pilotes; et le renforcement considérable des partenariats entre organisations.

3. Cependant, il est trop tôt pour procéder à une évaluation formelle des activités entreprises dans le cadre de la Décennie car tous les résultats ne sont pas encore enregistrés et ceux qui sont disponibles sont difficilement quantifiables puisque les principaux objectifs de la Décennie sont de changer les mentalités et les perceptions, de sensibiliser davantage la communauté internationale à la nécessité de prendre en compte la dimension culturelle du développement et, d'une façon plus générale de l'encourager à réfléchir sur les ressorts profonds du développement. À ce propos, l'intérêt considérable et les discussions suscités par le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement prouvent que les objectifs de la Décennie font maintenant partie de la doctrine acceptée en matière de développement.

4. Pendant les trois dernières années, les activités ont été axées sur des projets interdisciplinaires de portée régionale concernant trois domaines prioritaires : le renforcement de la coopération interorganisations; la publication des résultats de vastes recherches sur les méthodes et techniques visant à intégrer la dimension culturelle au développement et la publication du rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement ainsi que la discussion de ce rapport.

/...

5. Le Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel a, lors de sa dernière session, évalué de façon très positive les activités exécutées dans le cadre de la Décennie, mais a fait observer que les efforts déployés pour donner à la culture un rôle central dans les activités de développement ne doivent pas cesser parce que la Décennie touche à sa fin. Au contraire, le Comité souligne qu'il est nécessaire d'entreprendre, au cours de la prochaine période biennale, des activités et des projets de suivi afin d'entretenir l'impulsion donnée par la Décennie.

6. Enfin, l'orateur exprime l'espoir que, dans le cadre de la stratégie internationale de développement élaborée pour la cinquième décennie des Nations Unies pour le développement, la culture aura enfin la place qu'elle mérite et il prie instamment les membres de la Commission d'appuyer le projet de résolution concernant ce point de l'ordre du jour.

7. M. SCHUMACHER (Luxembourg), prenant la parole au nom de l'Union européenne, et de la Bulgarie, Chypre, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que la Norvège, qui s'associent à son intervention, se félicite de ce que, pour la première fois depuis 1985, tous les membres de l'Union européenne sont membres de l'UNESCO, à la suite de la décision du Royaume-Uni de redevenir membre de cette organisation.

8. M. Schumacher accueille aussi avec satisfaction les nombreuses activités et les projets interculturels mis en oeuvre dans le cadre de la Décennie dans plusieurs régions du monde, ainsi que la participation des organismes des Nations Unies aux programmes de la Décennie.

9. L'Union européenne est heureuse que le Conseil d'administration de l'UNESCO ait accepté l'offre faite par la Suède d'accueillir en 1998 une conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles. Elle appuie également le projet de recherche méthodologique concernant l'intégration des facteurs culturels dans les stratégies de développement, qui consiste à envisager le développement dans une perspective culturelle, mettant l'accent sur la diversité et la créativité des différentes cultures et sur la nécessité d'adapter chaque projet au contexte approprié.

10. Au cours des dernières années, l'importante participation des pays européens à la Décennie s'est développée davantage encore. Parmi le nombre croissant des projets régionaux et interrégionaux, il convient de souligner les efforts réalisés dans le cadre du programme de recherche sur la gestion du pluralisme culturel en Europe, qui a proposé la création de réseaux orientés vers la recherche et la définition de politiques générales sur des thèmes précis. L'Union européenne attend avec intérêt les résultats des travaux entrepris par les groupes de recherche, résultats qui seront présentés en 1998.

11. L'orateur exprime le souhait que la prise en compte de la dimension culturelle dans le processus de développement durable continue de figurer dans les programmes de l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies après l'achèvement de la Décennie.

12. Mme KRISHNA (Inde) dit que la culture constitue une dimension fondamentale du processus de développement et aide les nations à consolider leur indépendance, leur souveraineté et leur identité. Le véritable développement vise à promouvoir le bien-être et l'épanouissement durables de chaque individu. Par conséquent, le développement global de la société requiert la mise en place de politiques complémentaires dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science et de la communication, dans le but d'instaurer un équilibre harmonieux entre progrès technologique, intellectuel et moral.

13. C'est dans cette perspective que l'Inde a participé aux travaux de la Décennie mondiale du développement culturel et les a soutenus. Des résultats impressionnants ont été obtenus grâce à l'importance accordée, particulièrement pendant les trois dernières années, à l'exécution de projets interdisciplinaires au niveau régional, au renforcement de la coopération interorganisations et aux encouragements prodigués à la recherche de méthodes permettant d'intégrer la dimension culturelle au processus de développement.

14. Bien que le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement analyse les questions de culture et de développement de façon créative et utile, ses recommandations ne sont peut-être pas adaptées aux réalités actuelles de la coopération internationale et ne tiennent pas compte des activités entreprises dans d'autres organismes du système des Nations Unies. Par exemple, les raisons pour lesquelles la question de la culture et du développement devrait faire l'objet d'une réunion au sommet et ne pourrait pas être traitée dans le cadre du suivi des grandes conférences qui ont eu lieu récemment, ne sont pas claires. Il serait utile que ce rapport soit discuté de façon plus approfondie à l'UNESCO avant d'être soumis à l'Assemblée générale pour plus ample examen. Néanmoins, l'Inde appuie la suggestion concernant un suivi des résultats les plus importants obtenus par la Décennie mondiale du développement culturel et la proposition selon laquelle les interactions entre la culture et le développement doivent rester un thème prioritaire des programmes de l'UNESCO après la fin de la Décennie (A/52/382, par. 29).

15. M. ÖSTÜRK (Turquie) dit que la Turquie s'est pleinement engagée en faveur des objectifs principaux de la Décennie mondiale du développement culturel et a participé activement à ses projets. La Décennie a contribué notablement à mettre en lumière la dimension culturelle du développement et il est essentiel que l'impulsion qu'elle a donnée soit entretenue. Il faut désormais consacrer l'essentiel des efforts à s'assurer que les gouvernements et les décideurs nationaux comprennent qu'il importe d'intégrer la dimension culturelle dans les activités de développement économique.

16. Mme Cui YING (Chine) déclare que, dans un monde de plus en plus multipolaire, les liens entre culture et développement prennent une importance accrue. Le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, «Notre diversité créatrice», offre un point de départ pour analyser l'influence de la culture dans le monde contemporain.

17. La délégation chinoise attend avec intérêt l'évaluation définitive de la Décennie, qui aura lieu au cours de la prochaine session du Conseil

/...

d'administration de l'UNESCO, et les suggestions du Conseil concernant le suivi de la Décennie.

18. La Chine estime que la culture et le développement se renforcent mutuellement; elle est en train d'élaborer une culture socialiste de caractère chinois pour soutenir son développement économique. La Chine continuera à effectuer des échanges culturels avec de nombreux pays et à apporter une contribution unique à la civilisation humaine.

19. M. OUATTARA (Côte d'Ivoire) prend note avec satisfaction des nombreuses activités menées en Afrique dans le cadre de la Décennie et se félicite de la résolution (28C/Résolution 3.2) dans laquelle la Conférence générale de l'UNESCO prie le Directeur général de faire en sorte que l'affirmation de la dimension culturelle dans le processus de développement durable reste une priorité dans les programmes de l'UNESCO après l'achèvement de la Décennie. Il importe de s'assurer que la dimension culturelle est prise en compte dans toutes les activités de développement entreprises dans le système des Nations Unies.

20. M. CHANG BEOM CHO (République de Corée) dit que la proposition figurant dans le rapport intitulé «Notre diversité créatrice» et concernant la nécessité d'instituer un nouveau code d'éthique mondial revêt une importance particulière, étant donné la mondialisation et l'intégration économique croissantes. Malheureusement, le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/52/382 contient peu de conseils pour faciliter la discussion d'un tel code ou des effets de la mondialisation sur la diversité et la coexistence pacifique des cultures.

21. La République de Corée a appris, grâce à sa propre expérience de transformations économiques et sociales rapides, que la culture et le développement peuvent se renforcer et s'enrichir mutuellement. En même temps que progresse le développement économique, les populations se réfèrent à leur propre culture pour définir leur identité. Lorsque l'économie se développe davantage, la culture fournit une source de créativité et d'originalité qui peut devenir rapidement l'un des éléments essentiels de l'industrie de l'information, qui se développe rapidement. La préparation du manuel concernant la prise en compte de la culture dans les activités de développement est l'un des plus grands succès de la Décennie.

22. Pour être efficaces, les stratégies de développement doivent tenir compte des éléments culturels et considérer la culture comme une partie intégrante et puissante du développement. Il est important d'étudier la manière d'en tirer le meilleur parti sans perdre la créativité inhérente à la diversité culturelle.

23. En conclusion, la communauté internationale doit faire fond sur les progrès réalisés pendant la Décennie en effectuant des activités de suivi. À ce propos, l'orateur attend avec intérêt la conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles que le Gouvernement suédois accueillera en 1998.

24. Mme GALINDO (Colombie) dit que la dimension culturelle du développement n'a pas reçu un rang de priorité très élevé dans les pays en développement car ceux-ci avaient d'autres préoccupations plus pressantes, y compris la nécessité

/...

de remédier à la pauvreté, de promouvoir le développement économique et de faire face à des problèmes sociaux accablants. Bien qu'elle partage un grand nombre de ces préoccupations, la Colombie a pris part à des activités de développement culturel aux niveaux national et international.

25. Sur le plan national, la Colombie a créé un Ministère de la culture. Sur le plan international, elle a accueilli deux réunions du Mouvement des pays non alignés, l'une rassemblant des experts en matière de diversité biologique et l'autre des ministres de la culture. Ces derniers ont présenté des propositions pour promouvoir une coopération culturelle et assurer le respect de la diversité culturelle et de la liberté d'expression dans la mise en oeuvre d'activités culturelles.

26. La Colombie partage l'opinion que les relations culturelles internationales doivent être fondées sur la coopération plutôt que sur la confrontation. Ce qui sous-entend qu'il faut respecter l'héritage culturel, la diversité ainsi que la liberté d'expression et de développement culturel.

27. La mondialisation apporte de nouveaux types d'interdépendance et de hiérarchies qui lancent un défi au passé de nombreuses cultures. L'un des objectifs du développement durable doit être de construire un monde plus juste et plus démocratique. Pour ce faire, il est d'importance vitale d'instaurer une coopération économique internationale. Cette coopération doit être fondée non seulement sur les marchés mais aussi sur la connaissance et sur une nouvelle éthique culturelle. Cette coopération devra encourager l'acquisition de nouveaux talents qui permettent le développement d'une nouvelle société dans chaque pays.

La séance est levée à 11 h 15.